



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service des personnels ingénieurs,  
administratifs, techniques, sociaux  
et de santé, et des bibliothèques

Sous-direction de la gestion  
prévisionnelle, des affaires  
statutaires et de l'action  
sanitaire et sociale

Affaire suivie par :  
**Jean-Paul Tenant**  
Téléphone  
01 55 55 01 72

Courriel  
Jean-paul.tenant  
@education.gouv.fr

**Mathieu Boucheron**  
Téléphone  
01 55 55 63 52

Courriel  
Mathieu.boucheron  
@education.gouv.fr

72 rue Regnault  
75243 Paris Cedex13

| Direction générale  
des ressources humaines

# RAPPORT ANNUEL

**Bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité  
et des conditions de travail dans les services et établissements  
du ministère de l'éducation nationale**

## ANNÉE 2021

**Ce rapport a été débattu et adopté en CHSCT ministériel lors de la séance du 11 octobre 2022**

**LE RAPPORT ANNUEL 2021 a été établi à partir :**

- du bilan des accidents de service et du travail portant sur l'année 2021 issu des données contenues dans le logiciel ministériel de gestion des accidents de travail et des maladies professionnelles ANAGRAM,
- de l'enquête diligentée par la DGRH portant sur le bilan de la prévention des risques professionnels pour l'année 2021,
- du rapport de synthèse des entretiens de l'IGÉSR avec les inspecteurs santé et sécurité au travail portant sur l'année scolaire 2020/2021,
- des orientations stratégiques ministérielles 2022, établies par le président du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et présentées pour avis aux membres de ce comité.

Le bilan portant sur l'année 2021 a été établi à partir des réponses de 27 académies ; il comprend par ailleurs les réponses de 3 établissements publics nationaux.

Les 27 académies qui ont renseigné l'enquête n'ont pas pu recueillir l'ensemble des données provenant des DSDEN et des établissements.

## SOMMAIRE

Le rapport annuel faisant le bilan de la santé et de la sécurité est organisé selon les thématiques suivantes :

1. Organisation de la prévention
  - 1.1 Conseillers et assistants de prévention
    - 1.1.1 Conseillers de prévention académiques (CPA)
    - 1.1.2 Conseillers de prévention départementaux (CPD)
    - 1.1.3 Assistants de prévention (AP) des circonscriptions
    - 1.1.4 Assistants de prévention des collèges et des lycées
    - 1.1.5 Assistants de prévention des services administratifs et des autres structures
  - 1.2 Inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST)
2. Médecine de prévention
  - 2.1 Effectifs de médecins de prévention (MP)
  - 2.2 Activité de tiers-temps
  - 2.3 Equipe pluridisciplinaire
3. Fonctionnement des CHSCT
  - 3.1 Réunions des CHSCT A
  - 3.2 Fonctionnement des CHSCT A
  - 3.3 Réunions des CHSCT D
  - 3.4 Fonctionnement des CHSCT D
  - 3.5 Fonctionnement des autres CHSCT (CHSCT spéciaux et EPN)
  - 3.6 Visites des CHSCT
  - 3.7 Enquêtes des CHSCT
4. Registres santé et sécurité et danger grave et imminent
  - 4.1 Ecoles
  - 4.2 Collèges
  - 4.3 Lycées
  - 4.4 Services administratifs et autres structures
5. Evaluation des risques
  - 5.1 Etablissements d'enseignement
  - 5.2 Mise à jour des DUERP et prise en compte des RPS dans les établissements scolaires du premier et du second degré et les services académiques
6. Formation
  - 6.1 Conseillers de prévention
  - 6.2 Assistants de prévention
  - 6.3 Membres de CHSCT (formations assurées par l'administration)
7. Accidents du travail et maladies professionnelles
  - 7.1. Les accidents du travail et de service
    - 7.1.1. Les agents victimes d'accidents du travail (AT)
    - 7.1.2. Les circonstances des AT
  - 7.2. Les maladies professionnelles
8. Fonctionnement du CHSCT ministériel.
  - 8.1. Les réunions du CHSCTMEN
  - 8.2. Les points examinés dans les réunions du CHSCTMEN et des groupes de travail
  - 8.3. Les documents élaborés
9. Conclusion

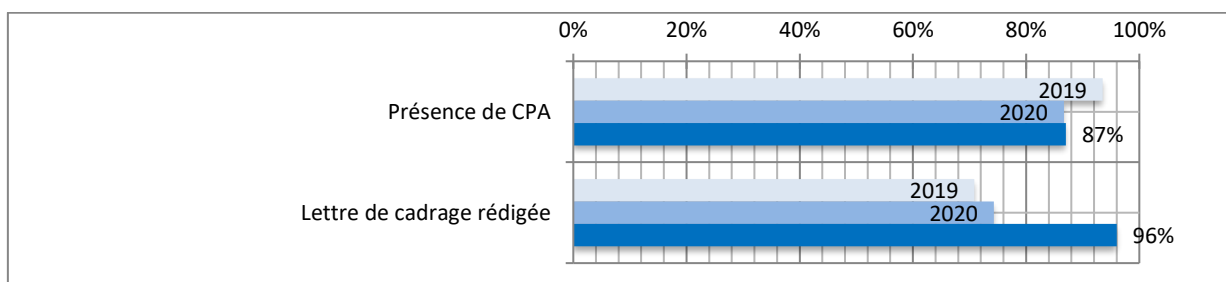
## 1. Organisation de la prévention

### 1.1 Conseillers et assistants de prévention

#### 1.1.1. Conseillers de prévention académiques (CPA)

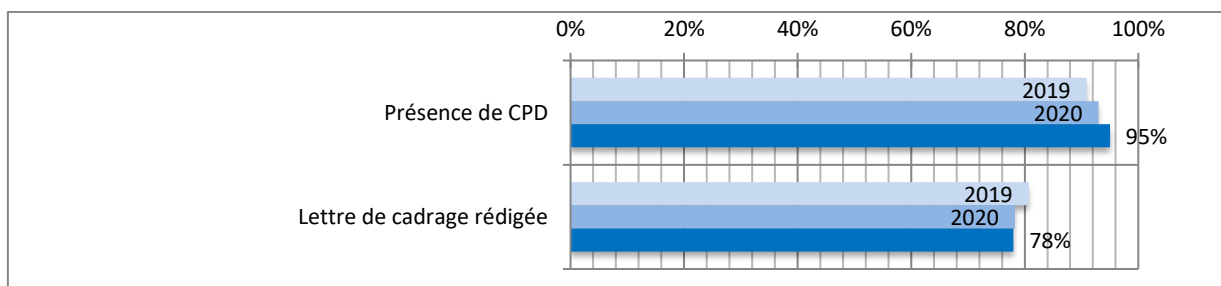
Les informations qui concernent les CPA portent sur l'ensemble des académies.

- Au 31 décembre 2021, des CPA étaient en poste dans 26 des 30 académies, tous exerçant des missions de prévention à temps plein, les académies de Lille, Guyane, Poitiers et Mayotte n'en disposaient pas. Des conseillères de prévention ont pris leurs fonctions dans les académies de Mayotte le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et de Lille le 1<sup>er</sup> septembre 2022.
- 6 CPA ont pris leurs fonctions en 2021, dans les académies d'Amiens, Créteil, Limoges, La Martinique, Normandie et Rennes (2 en 2020 et 5 en 2019)
- Dans 4 académies sont désignés au moins deux CPA : Clermont-Ferrand, Montpellier, Normandie et Paris.

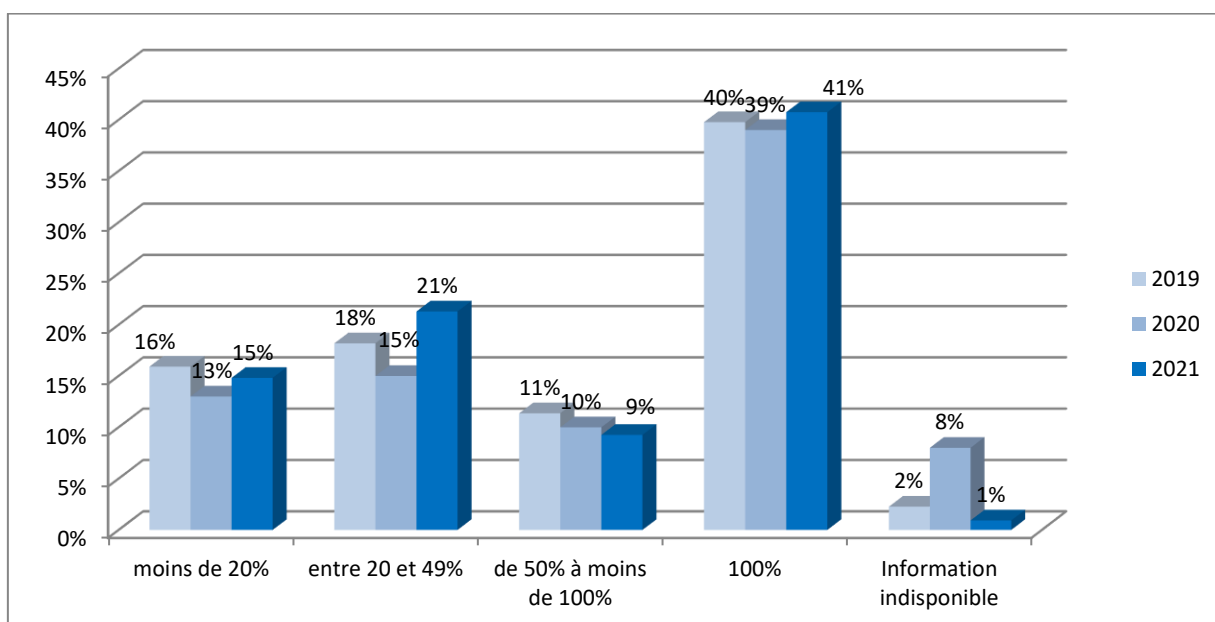


#### 1.1.2. Conseillers de prévention départementaux (CPD)

108 CPD sont désignés dans les 27 académies ayant renseigné l'enquête, dont 14 ont pris leurs fonctions en 2021.



Quotités de temps allouées aux missions de conseillers de prévention départementaux :

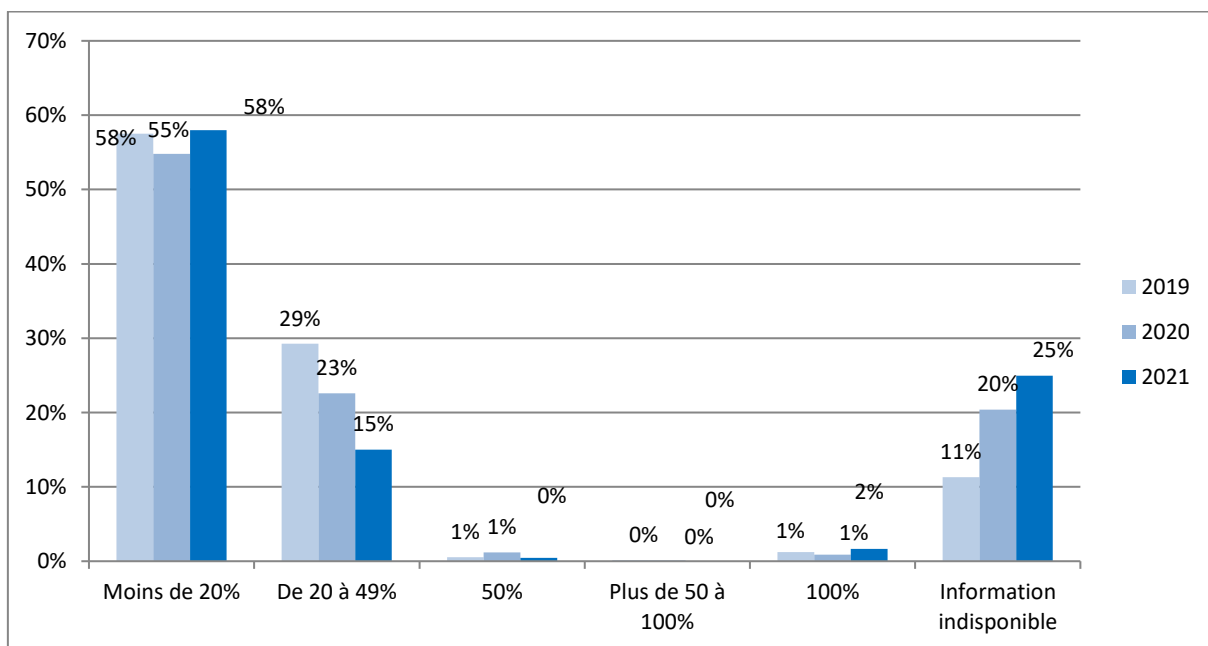
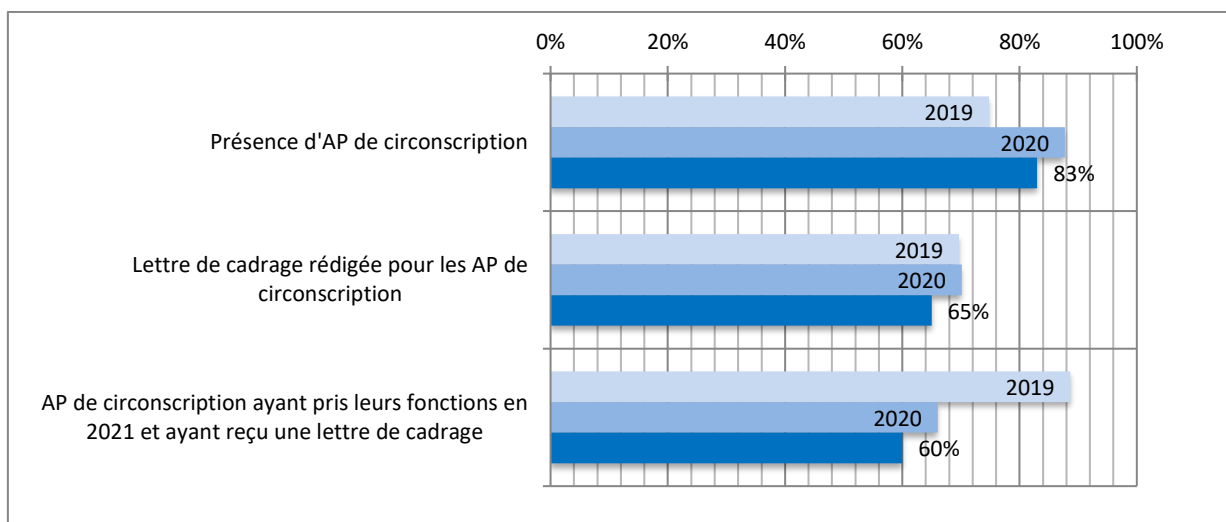


Au 31 décembre 2021, 4 académies ne disposaient pas de conseillère ou de conseiller de prévention ; des recrutements ont eu lieu courant 2022. Il est rappelé que leur désignation est de nature à faciliter la mise en œuvre des actions académiques de prévention et à ne pas reporter sur les ISST certaines missions dévolues aux conseillers de prévention académiques.

La moitié des CPD disposent de **50%** et plus de leur temps de travail alloué aux missions de prévention; cette quotité de temps, qui est une recommandation interministérielle reprise dans les orientations ministérielles, est de nature à faciliter la mise en œuvre des actions académiques de prévention (formations, pilotage de la démarche d'évaluation des risques, suivi des signalements portés aux registres, travaux du CHSCTD, ...).

### 1.1.3. **Assistants de prévention (AP) des circonscriptions** (renseigné par 26 académies)

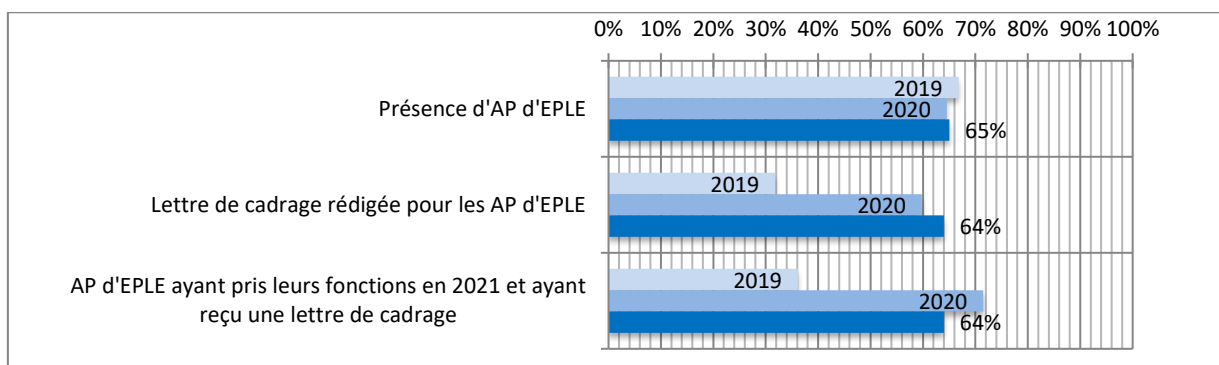
- 1007 AP de circonscriptions sont désignés dans les 1219 circonscriptions couvertes par l'enquête, parmi lesquels dont 216 ont été désignés en 2021
- 659 AP bénéficient d'une lettre de cadrage, dont 130 pour ceux désignés en 2021



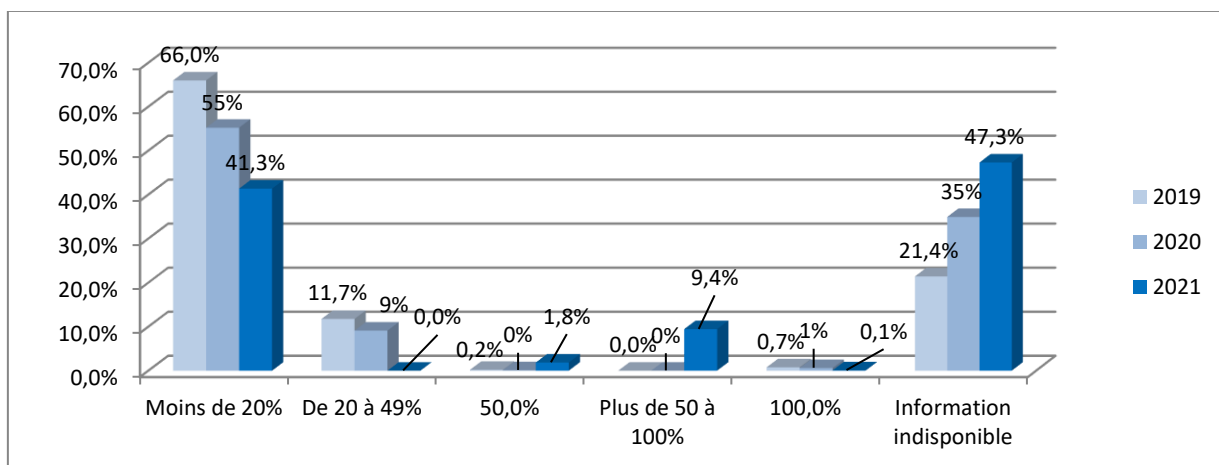
Les AP des circonscriptions du premier degré sont désignés dans la plupart des circonscriptions ; la quotité de temps allouée à leurs missions est en recul.

## Assistants de prévention des collèges et des lycées

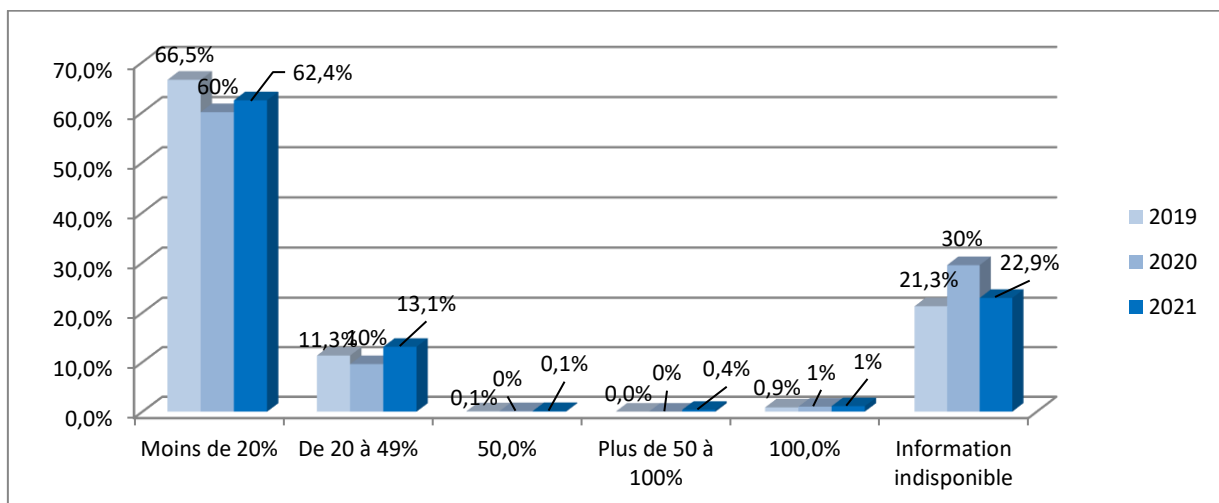
- 5151 AP d'EPLÉ sont désignés dans les 7948 collèges et lycées couverts par l'enquête, dont 992 ont été désignés en 2021
- 3318 AP bénéficient d'une lettre de cadrage, dont 633 pour ceux désignés en 2021



Quotités de temps allouées aux missions des assistants de prévention des collèges:



Quotités de temps allouées aux missions des assistants de prévention des lycées:

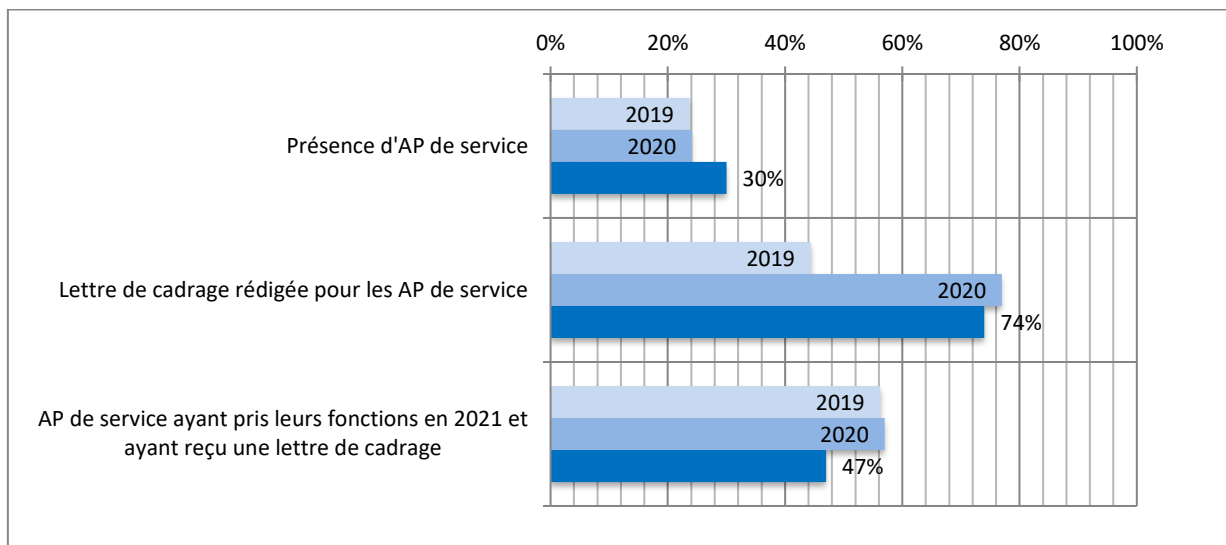


La présence d'AP dans les collèges et dans les lycées et les quotités de temps qui leur sont allouées sont en deçà des recommandations ministérielles et semblent en recul.

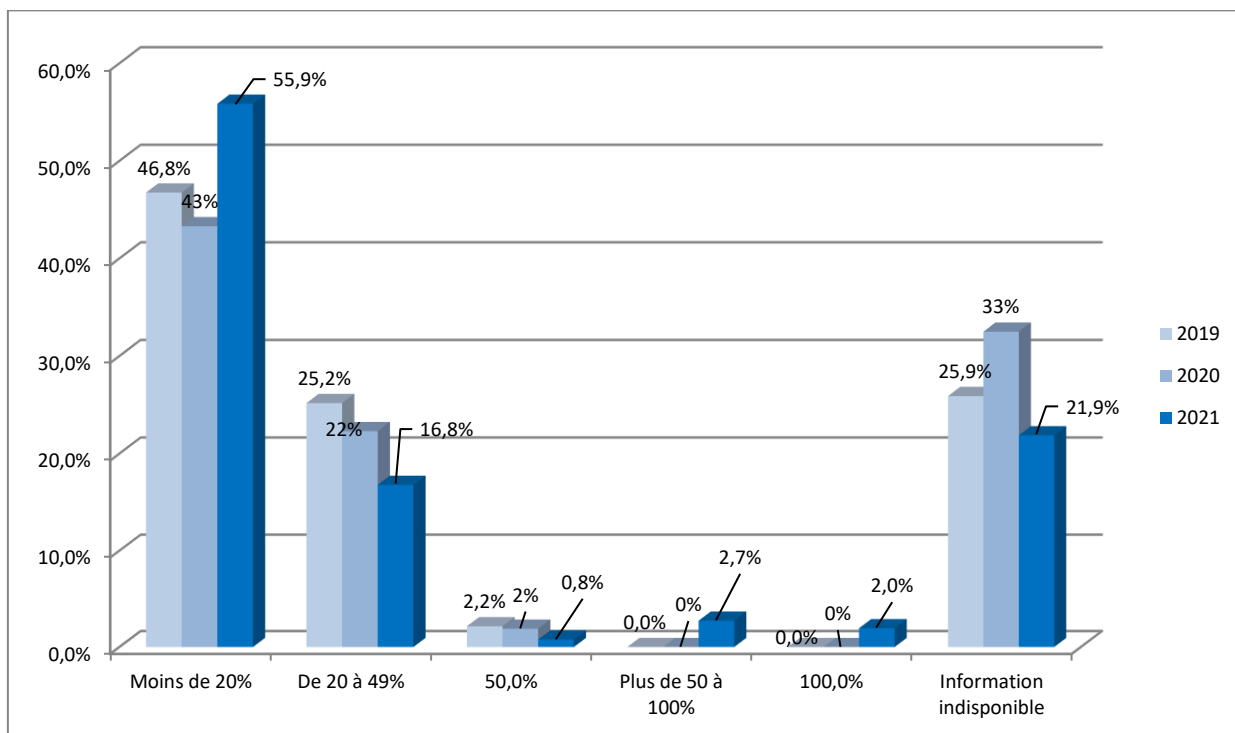
La présence d'un AP dans chaque collège et dans chaque lycée, bénéficiant d'une formation, d'une quotité de temps d'au moins **20%** et d'une lettre de cadrage est nécessaire pour assurer le suivi des signalements portés aux registres règlementaires, participer à l'évaluation des risques et accompagner le chef d'établissement pour mettre en œuvre le programme annuel de prévention.

#### 1.1.4. Assistants de prévention des services administratifs et des autres structures

- 245 AP sont désignés dans les 818 autres structures (rectorats, DSDEN, CIO, ...), dont 59 ont été désignés 2021
- 182 AP bénéficient d'une lettre de cadrage, dont 28 pour ceux désignés en 2021



Quotités de temps allouées aux missions des assistants de prévention des services:

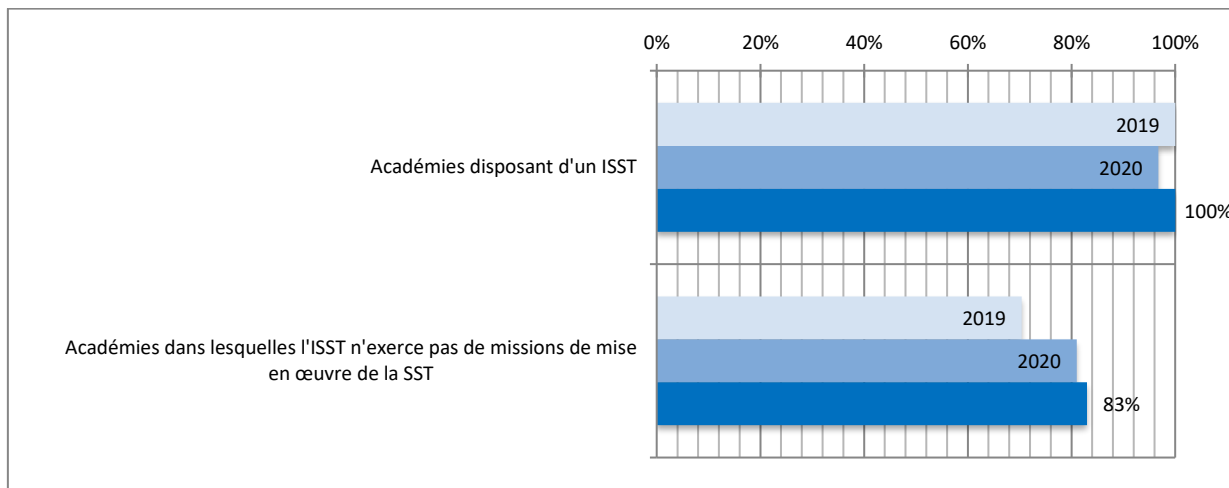


Les AP sont désignés dans près d'un tiers des services, et leur quotité de temps est le plus souvent inférieure à 20% ; la désignation d'AP dans tous les services, en particulier les rectorats et DSDEN, et leur formation en matière d'évaluation et de prévention des RPS est de nature à anticiper et à prévenir les risques liés aux changements organisationnels mis en œuvre dans les services académiques.

## 1.2 Inspecteurs santé et sécurité au travail

31 inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST) étaient en poste au 31 décembre 2021 dans les 30 académies.

Les ISST sont indépendants des dispositifs en charge de la santé et de la sécurité dans 20 des 24 académies ayant répondu à cette question.



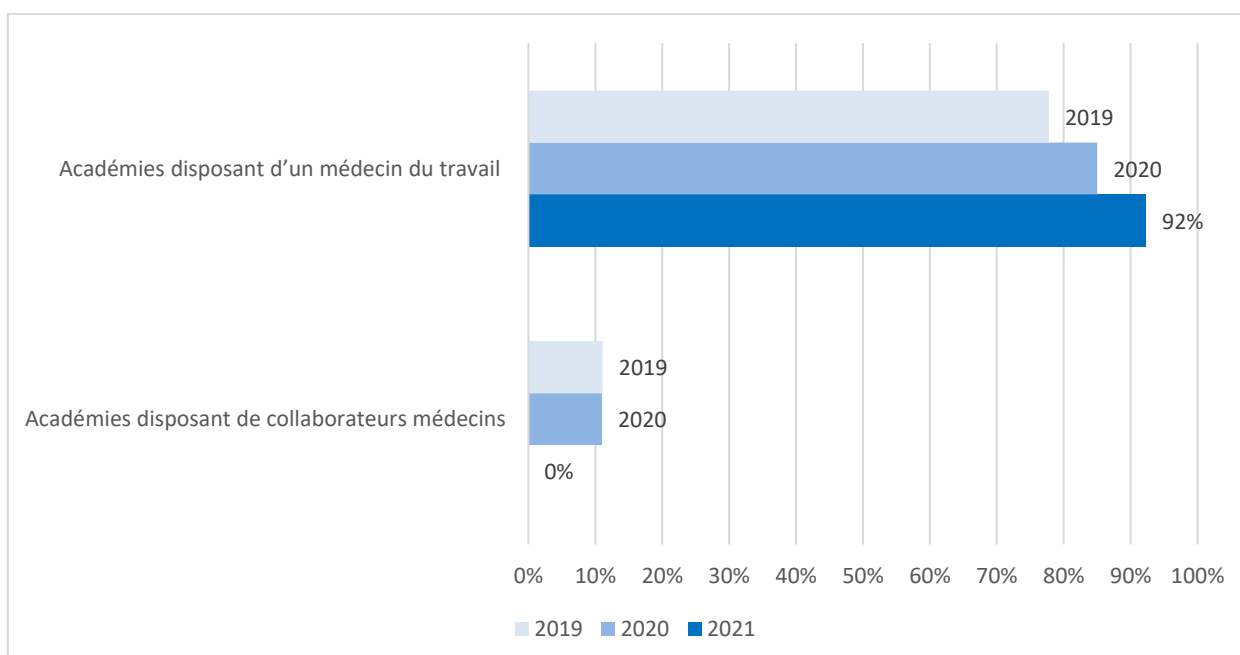
Dans la plupart des académies les ISST sont extérieurs à la structure académique (service, division, délégation, cellule, ...) en charge de la santé et sécurité au travail. Comme il a été rappelé à plusieurs reprises dans les orientations stratégiques ministérielles, les ISST ne peuvent appartenir à cette structure, afin de garantir l'indépendance que nécessitent leurs missions de contrôle.

## 2. Médecine du travail

Cette partie présente certaines données quantitatives concernant les services de médecine de prévention.

Des précisions sur les effectifs des équipes pluridisciplinaires des services de médecine de prévention, ainsi que des éléments d'analyse de l'exercice de la médecine du travail en académies, seront présentés par le médecin conseiller technique pour la coordination de la médecine de prévention en faveur des personnels dans son rapport annuel.

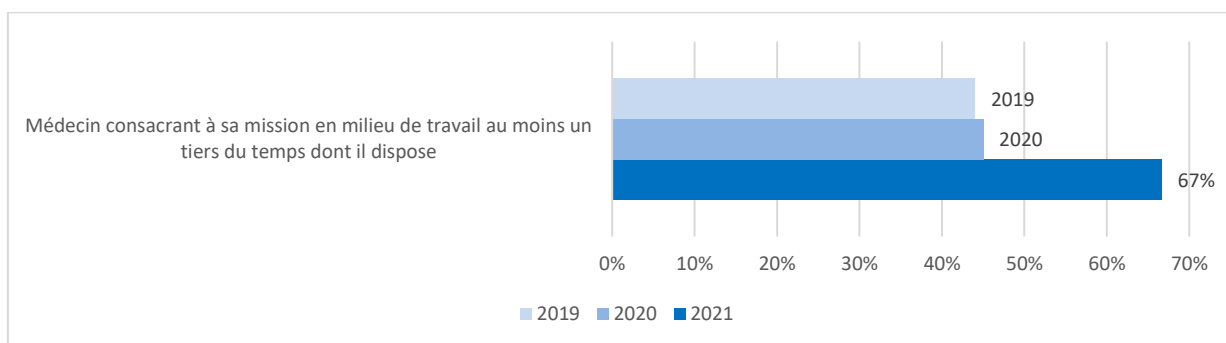
### 2.1. Effectifs de médecins du travail





## 2.2 Mission en milieu de travail (article 21 du décret 82-453)

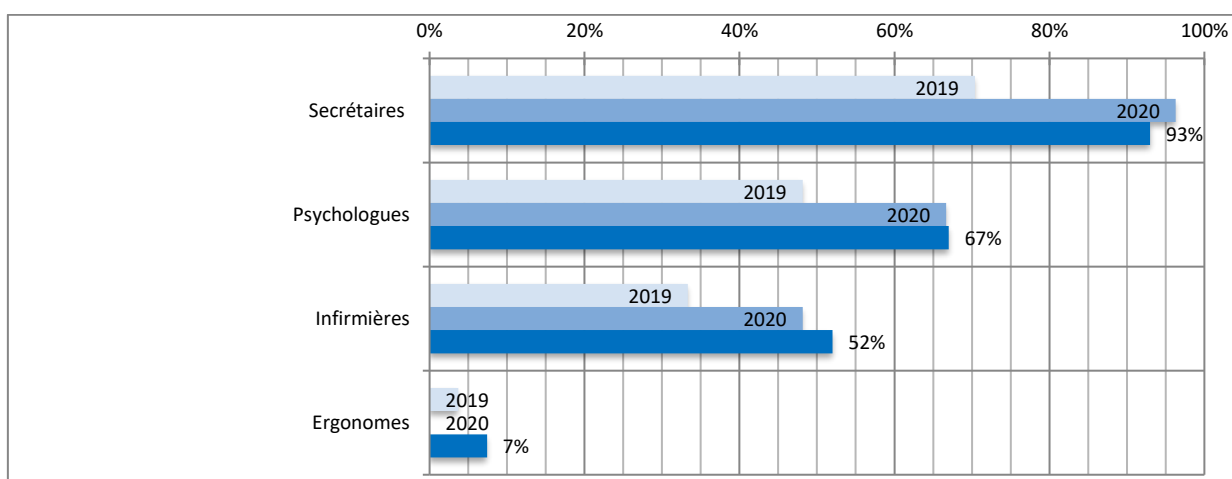
Des médecins exercent des missions en milieu de travail dans 12 des 18 académies qui ont renseigné cet item.



## 2.3 Equipe pluridisciplinaire

Cette partie a été renseignée par les 27 académies, avec les effectifs suivants :

| Infirmières | Secrétaires | Psychologues | Ergonomes |
|-------------|-------------|--------------|-----------|
| 15          | 26          | 19           | 2         |

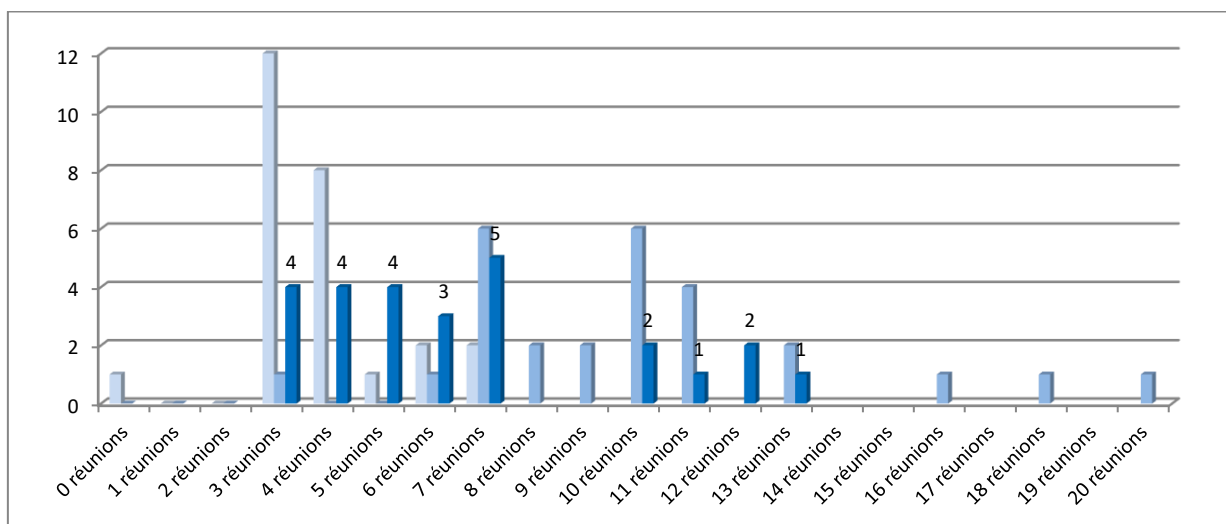
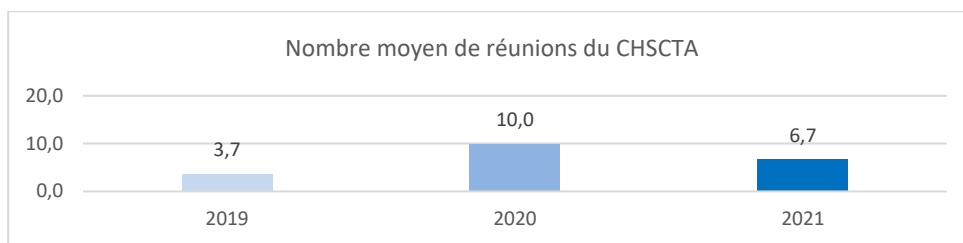


Les conclusions des années précédentes sur la médecine de prévention, à savoir des moyens qui ne permettent pas de remplir l'ensemble des obligations réglementaires en matière de suivi médical des personnels, restent pleinement d'actualité.

## 3. Fonctionnement des CHSCT

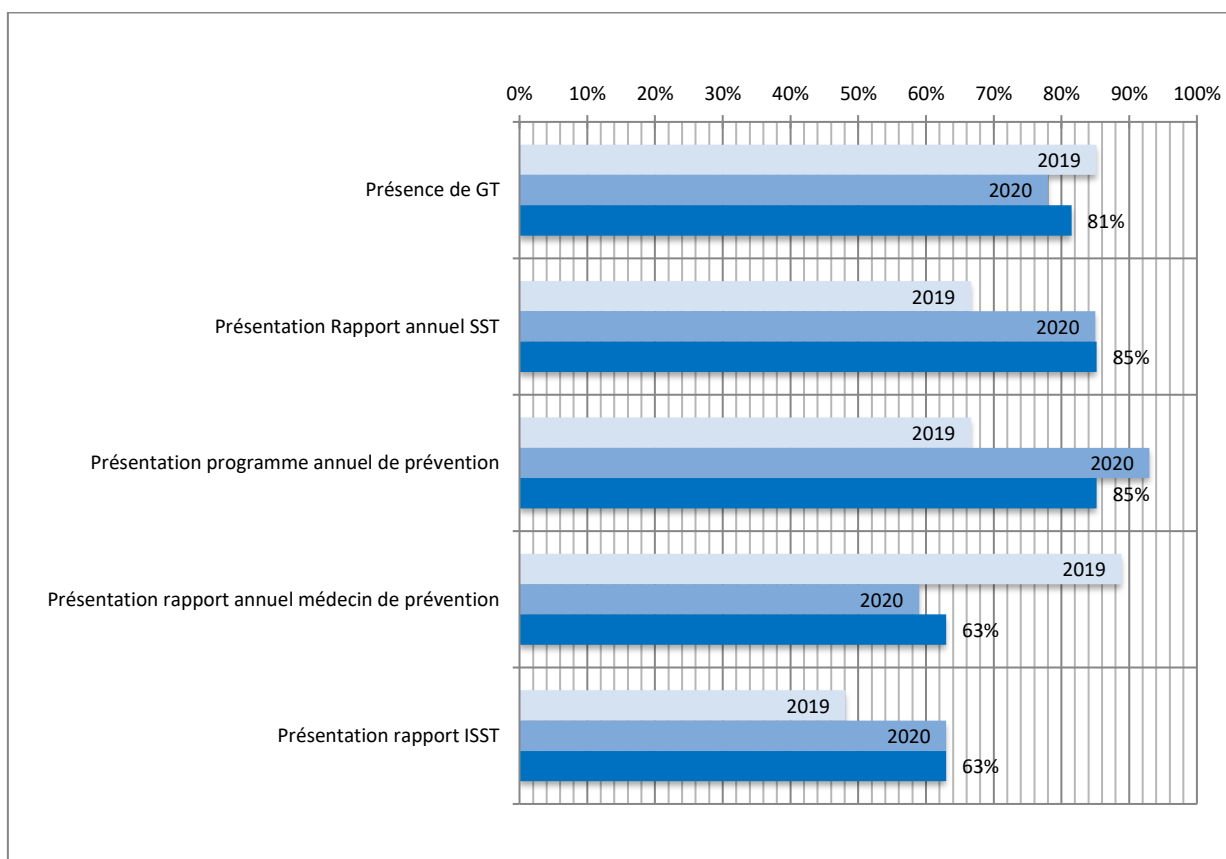
### 3.1. Réunions des CHSCT A

- 174 réunions des CHSCT académiques en 2021 contre 269 réunions en 2020
- 162 réunions des groupes de travail du CHSCTA en 2021 contre 117 en 2020



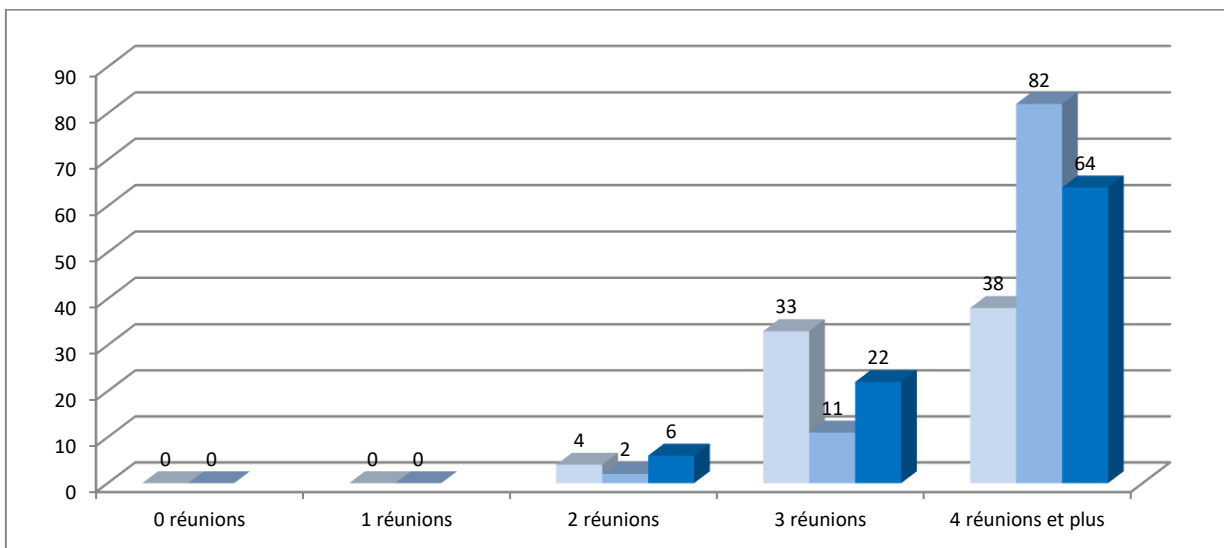
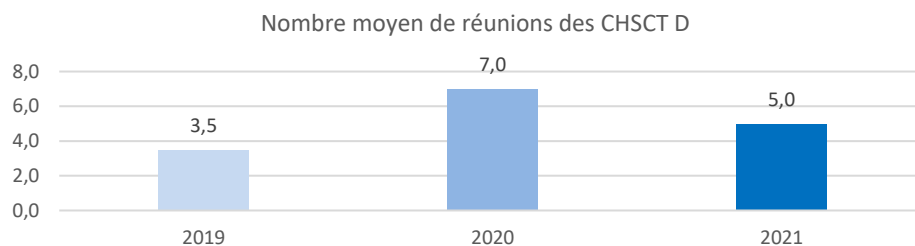
### 3.2. Fonctionnement des CHSCT A

- Groupes de travail organisés dans 22 académies
- Rapport annuel SST présenté dans 23 académies
- Programme annuel de prévention présenté dans 23 académies
- Le rapport annuel de la médecine de prévention a été présenté dans 17 académies
- Les rapports des ISST sont présentés dans 17 académies



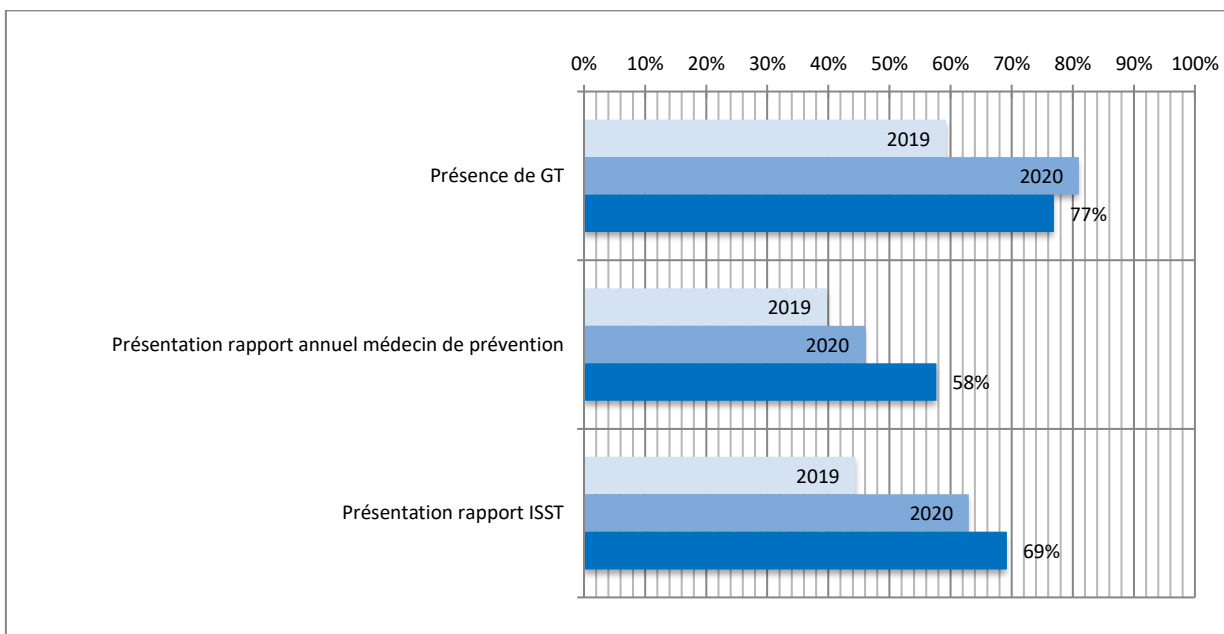
### 3.3. Réunions des CHSCT D

- 441 réunions des CHSCT départementaux en 2021 contre 634 réunions en 2020



### 3.4. Fonctionnement des CHSCT D

- 418 réunions des groupes de travail des CHSCT départementaux en 2021 contre 330 en 2020
- Les rapports des ISST au CHSCTD sont présentés dans 18 académies
- Le rapport annuel de la médecine de prévention a été présenté dans 15 académies



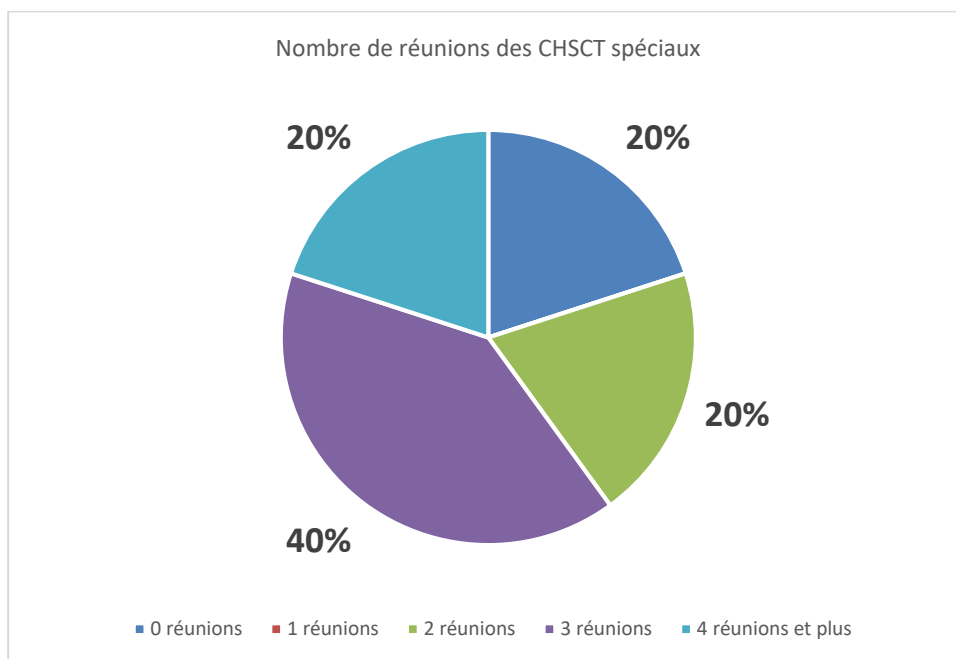
### 3.5. Fonctionnement des autres CHSCT

#### CHSCT des EPN (3 répondants à l'enquête)

- Les CHSCT se sont réunis respectivement 3, 6 et 7 fois dans les 3 EPN
- Des groupes de travail du CHSCT ont été organisés 17 fois
- Une visite de CHSCT a été réalisée
- Aucune enquête n'a été réalisée
- 1 recours a expert agréé a été demandé par 1 CHSCT, la demande a été acceptée par l'administration

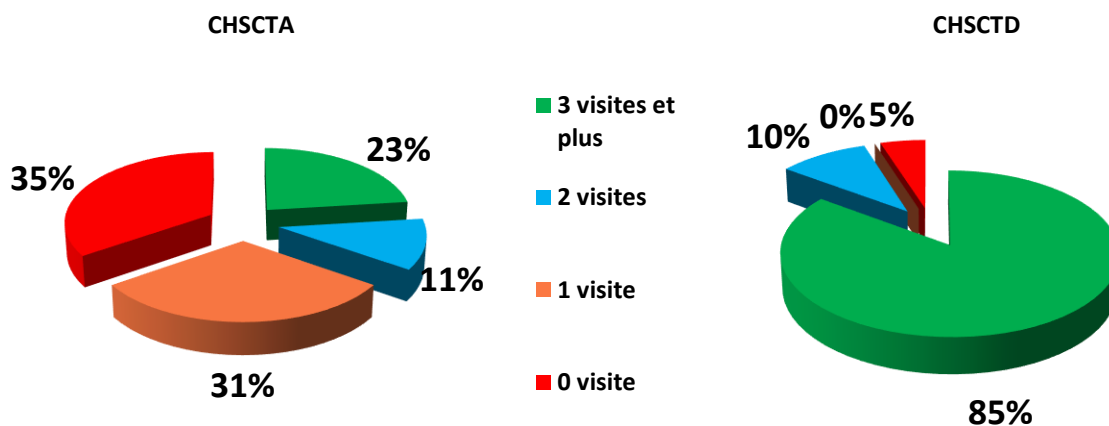
#### CHSCT spéciaux

- 10 CHSCT spéciaux de service (rectorat, DSDEN) sont en place dans 8 académies (24 académies répondantes à cette question)
- Ils se sont réunis 43 fois en 2021, de la manière suivante :

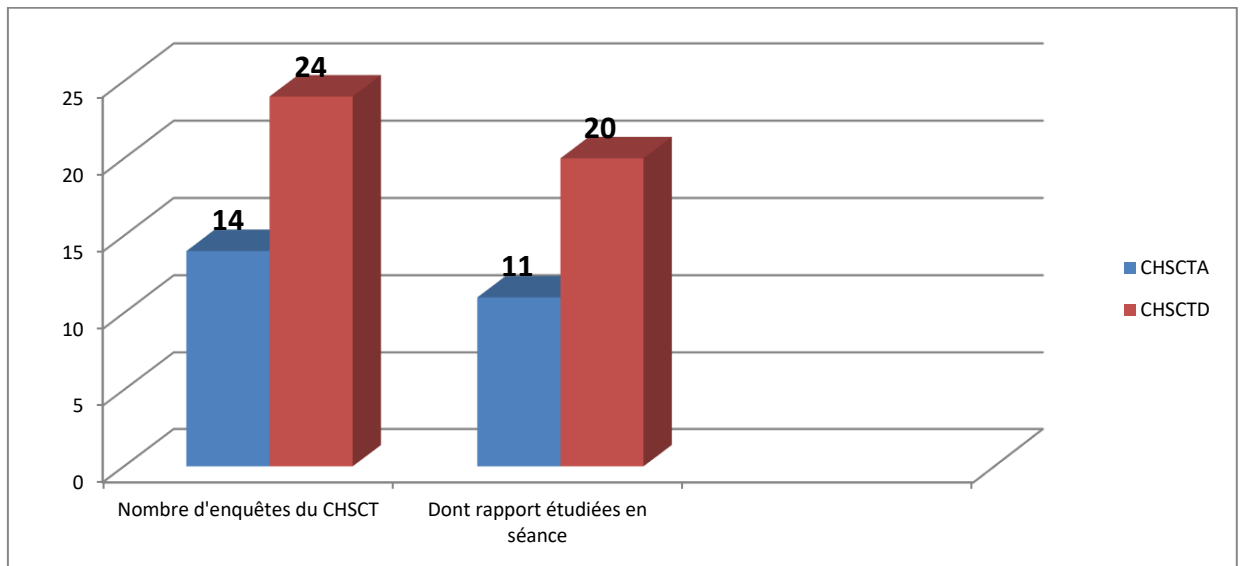


### 3.6. Visites des CHSCT

- CHSCTA: 40 visites de CHSCT organisées en 2021 (17 académies), 26 visites en 2020 (11 académies) et 59 visites en 2019 (18 académies)
- CHSCTD: 131 visites de CHSCT organisées en 2021 (21 académies), 94 visites en 2020 (23 académies) et 168 visites en 2019 (15 académies)



### 3.7. Enquêtes des CHSCT



Dont enquêtes ayant pour motif un fait suicidaire:

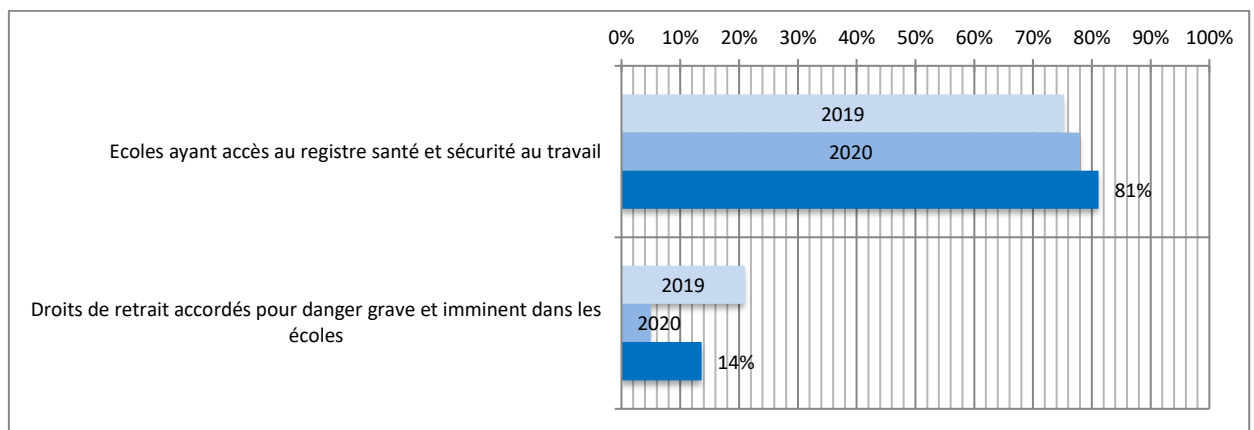
- CHSCTA: 10 (5 rapports présentés au CHSCT)
- CHSCTD: 5 (1 rapport présentés au CHSCT)

En 2020, en raison de la crise sanitaire, le nombre de réunions des CHSCT avait sensiblement augmenté et le nombre de visites des CHSCT avait chuté. En 2021, le nombre de réunions a baissé mais reste supérieur aux années avant la crise, et le nombre de visites reprend. Le nombre d'enquêtes réalisé par les CHSCT a légèrement baissé et n'est pas en cohérence avec le nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles survenues en 2021 (voir la partie 7 du présent rapport). Pour mémoire, la nécessité de conduire des enquêtes en cas d'accidents et de maladies graves ou répétées est une obligation réglementaire rappelée dans les orientations stratégiques ministérielles.

## 4. Registres santé et sécurité et danger grave et imminent

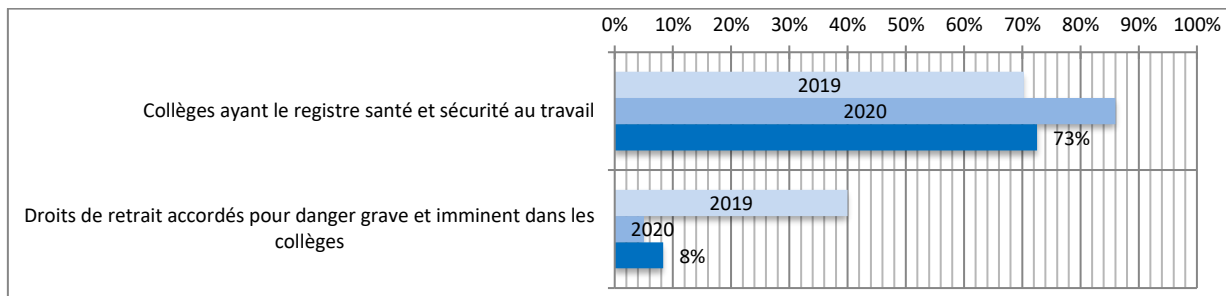
### 4.1. Ecoles

- Un RSST est accessible dans 34 137 des 42 054 écoles concernées par l'enquête annuelle
- 5715 signalements ont été portés aux RSST en 2021, contre 9453 en 2020
- 249 signalements de danger grave et imminent dont 183 ont été portés aux RDGI pour les 24 académies ayant répondu à cet item en 2021, contre 700 signalements de DGI en 2020
- 22 situations de droits de retrait, contre 39 en 2020, dont 3 de retrait été reconnu (14 %)



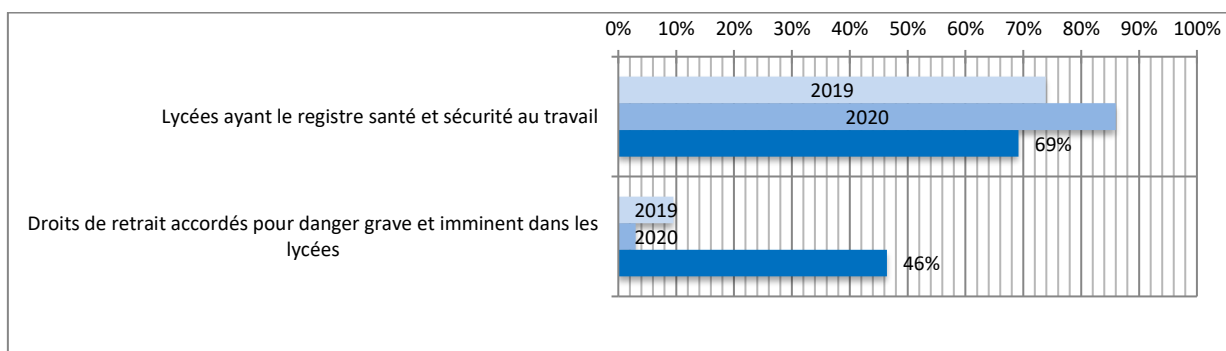
## 4.2. Collèges

- Un RSST est accessible dans 3867 des 5332 collèges couverts par l'enquête
- 2794 signalements portés aux RSST en 2021, contre 3410 en 2020
- 277 signalements de danger grave et imminent dont 216 portés aux RDGI pour les 24 académies ayant répondu à cet item en 2021, contre 913 signalements de DGI en 2020
- 48 situations de droits de retrait, contre 40 en 2020 ; 4 droits de retrait reconnus (8 %)



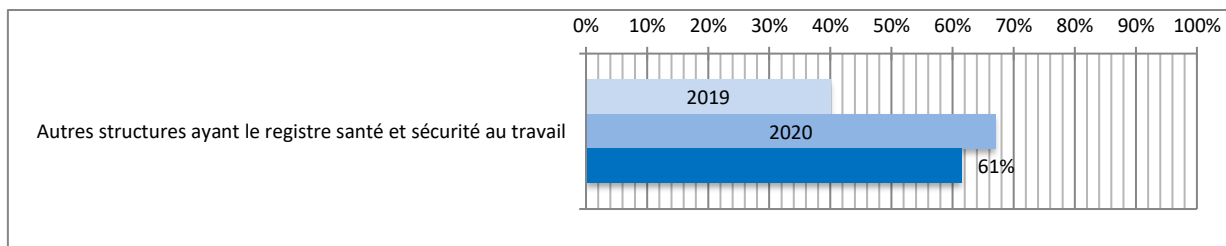
## 4.3 Lycées et EREA

- Un RSST est accessible dans 1810 lycées et ÉREA des 2616 couverts par l'enquête
- 1636 signalements portés aux RSST en 2021, contre 2746 en 2020
- 124 signalements de danger grave et imminent dont 109 portés aux RDGI pour les 21 académies ayant répondu à cet item en 2021, contre 741 signalements de DGI en 2020
- 28 situations de droits de retrait, contre 31 en 2020, 13 droits de retrait reconnus (46 %)



## 4.4. Registres santé et sécurité et danger grave et imminent des services administratifs (rectorats, DSDEN) et des autres structures (CIO, circonscriptions, ...)

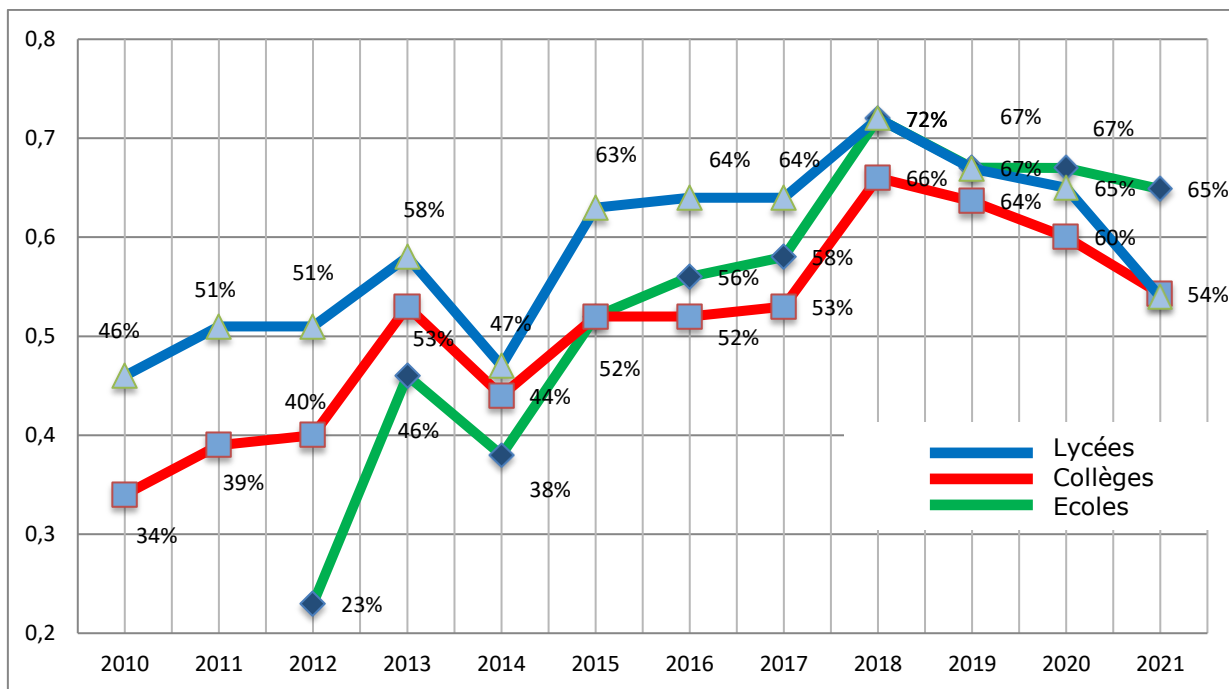
- Un RSST est accessible dans 503 autres structures parmi les 818 recensées dans l'enquête
- 261 signalements portés aux RSST en 2021 (588 en 2020)
- 14 signalements de danger grave et imminent, tous ont été portés aux RDGI pour les 21 académies ayant répondu à cet item en 2021 (7 signalements de DGI en 2020)
- 2 situations de droits de retrait (1 en 2020), toutes deux non reconnues, portant respectivement sur les mesures sanitaires et sur l'aménagement, l'état et hygiène des matériels et des locaux



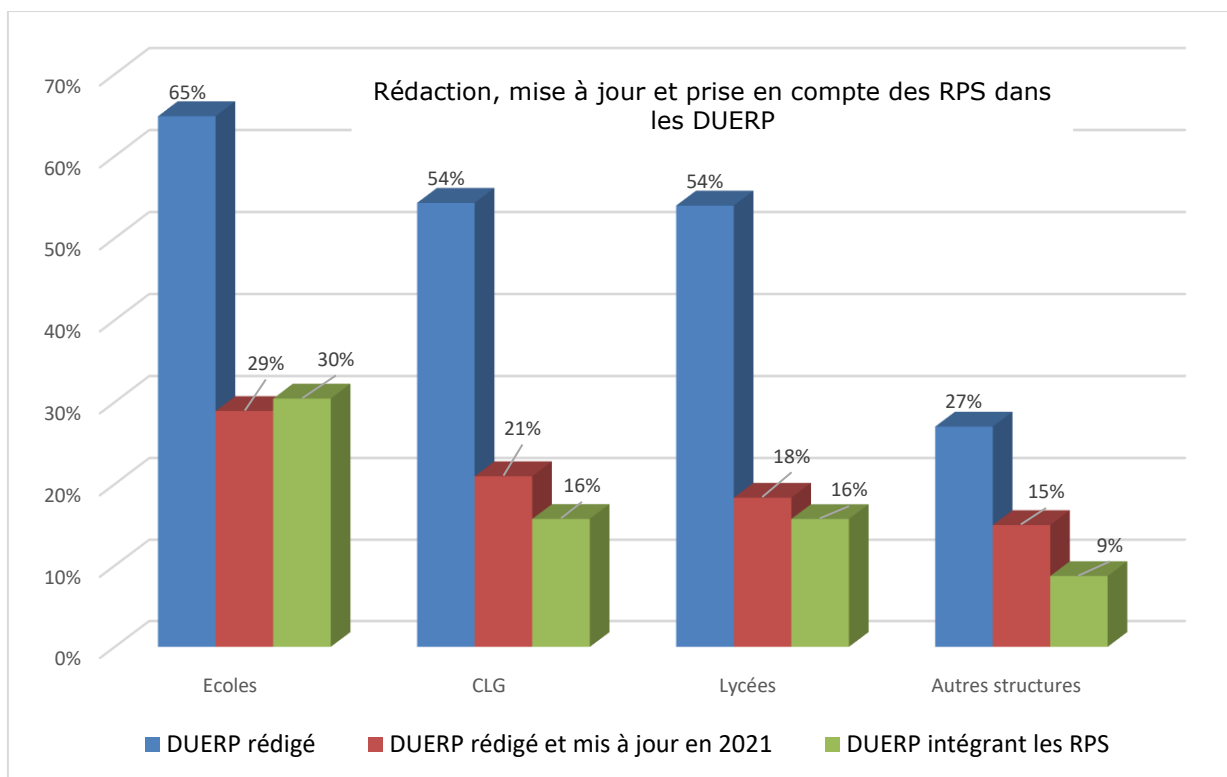
Les signalements de dangers graves et imminents et les droits de retrait, qui avaient fortement augmenté en 2020, sont en retrait et retrouvent des niveaux d'avant la crise sanitaire.

## 5. Evaluation des risques

### 5.1. Etablissements scolaires du premier et du second degré



### 5.2. Mise à jour des DUERP et prise en compte des RPS dans les établissements scolaires du premier et du second degré et les services académiques

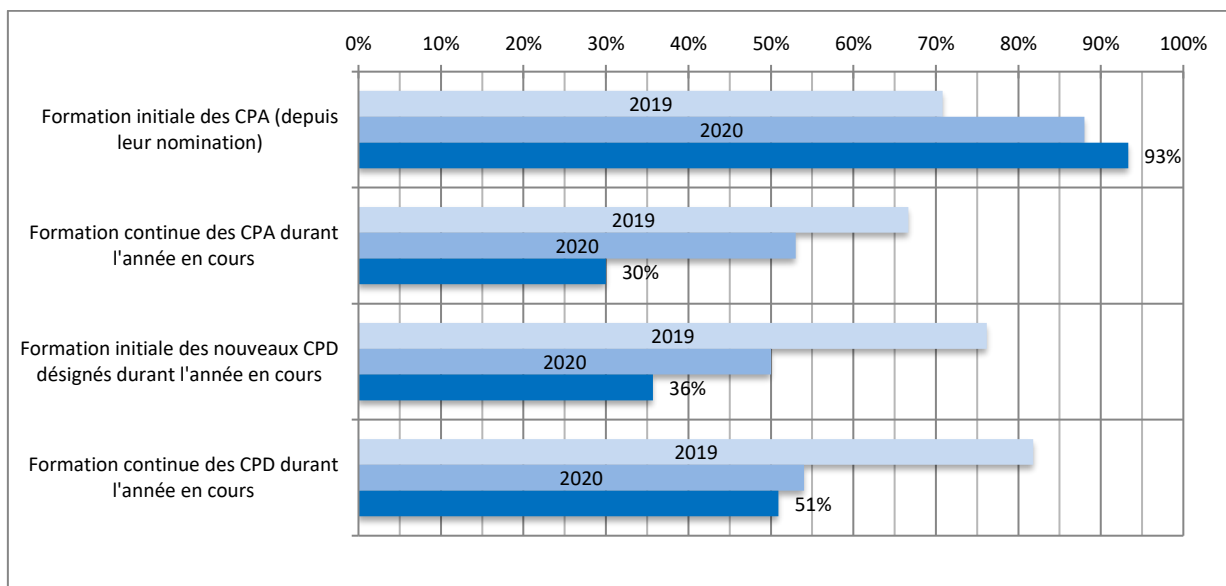


Comme les années précédentes, la rédaction du document unique, sa mise à jour et la prise en compte des RPS restent des points de fragilité des politiques académiques de prévention des risques.

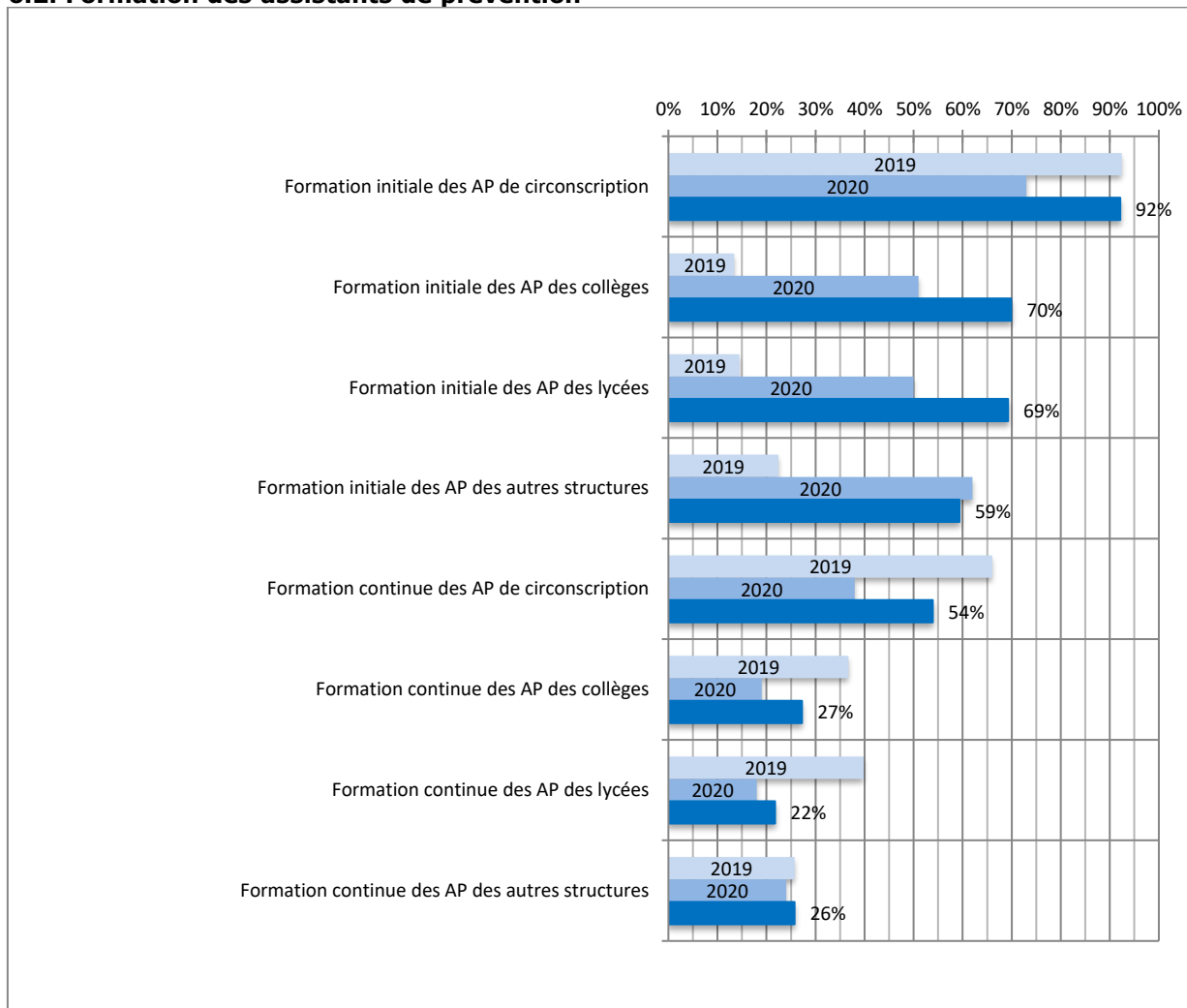
## 6. Formation

### 6.1. Formation des conseillers de prévention (CP)

- 28 CPA sur 30 ont bénéficié d'une formation initiale
- 9 CPA ont bénéficié d'une formation continue en 2021
- 5 CPD parmi les 23 désignés en 2020 ont bénéficié d'une formation initiale
- 55 CPD sur 108 ont bénéficié d'une formation continue en 2021



### 6.2. Formation des assistants de prévention





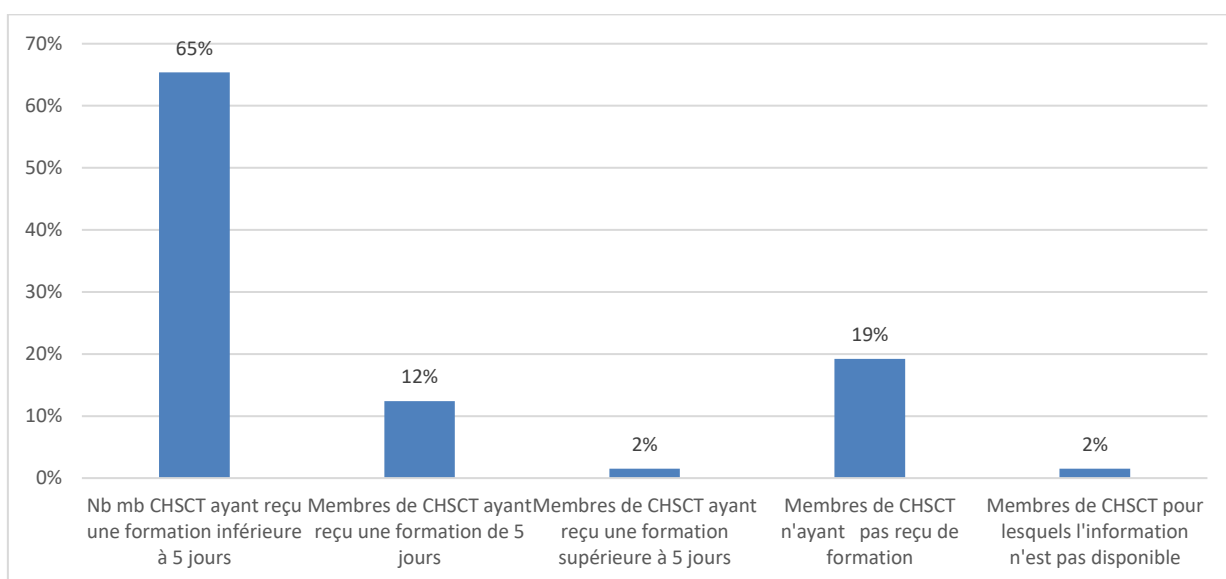
La formation initiale et continue de l'ensemble des AP est en progrès en 2021.

La formation des conseillers de prévention académiques et départementaux est en recul, la reprise par le ministère de la formation initiale des nouveaux conseillers de prévention est en projet pour l'année 2022-2023.

### 6.3. Membres de CHSCT

- 14% des membres des CHSCT ont reçu une formation de 5 jours ou plus (19 % en 2020)
- Par ailleurs, 234 membres de CHSCT ont reçu une formation prévue par le décret n° 2016-1403 du 18 octobre 2016, contre 158 en 2020

| Ayant reçu une formation <b>inférieure à 5 jours</b> | Ayant reçu une formation de <b>5 jours</b> | Ayant reçu une formation <b>supérieure à 5 jours</b> | N'ayant <b>pas reçu de formation</b> |
|--|--|--|--------------------------------------|
| 954  | 181  | 22   | 280                                  |



### 6.4. Formations santé et sécurité au travail

Cette rubrique, qui a été renseignée par 21 académies, recense 284 actions de formation en 2021 contre 207 en 2020, 331 en 2019 et 647 en 2018.

Les principales thématiques de formation sont présentées page suivante.

| Thématiques                                 | Nombre d'actions de formation |      | Nombre total de journées de formation |      | Nombre total de participants |      |
|---|-------------------------------|------|---------------------------------------|------|------------------------------|------|
|   | 2021                          | 2020 | 2021                                  | 2020 | 2021                         | 2020 |
| Premiers secours                            | <b>71</b>                     | 44   | <b>316</b>                            | 102  | <b>4368</b>                  | 1266 |
| RPS / QVT / VSS                             | <b>32</b>                     | 6    | <b>64</b>                             | 9    | <b>3764</b>                  | 343  |
| Formation des AP et des CP                  | <b>21</b>                     | 31   | <b>40</b>                             | 69   | <b>1277</b>                  | 539  |
| Sensibilisation à la prévention des risques | <b>27</b>                     | 28   | <b>46</b>                             | 51   | <b>1195</b>                  | 2417 |
| Risque électrique                           | <b>25</b>                     | 12   | <b>44</b>                             | 67   | <b>755</b>                   | 339  |
| Directeurs d'école                          | <b>11</b>                     | 4    | <b>10</b>                             | 4    | <b>712</b>                   | 358  |
| DUERP                                       | <b>9</b>                      | 6    | <b>18</b>                             | 9    | <b>686</b>                   | 434  |
| Gestion de crise / PPMS                     | <b>7</b>                      | 4    | <b>28</b>                             | 7    | <b>644</b>                   | 435  |
| Incendie                                    | <b>15</b>                     | 8    | <b>45</b>                             | 24   | <b>564</b>                   | 366  |
| Gestes et postures (dont PRAP)              | <b>18</b>                     | 13   | <b>70</b>                             | 56   | <b>375</b>                   | 489  |
| Chef d'établissement, gestionnaires, DDFPT  | <b>14</b>                     | 13   | <b>19</b>                             | 15   | <b>317</b>                   | 284  |
| Formation des membres de CHSCT              | <b>11</b>                     | 4    | <b>23</b>                             | 18   | <b>168</b>                   | 321  |
| Risques en laboratoire / atelier            | <b>6</b>                      | 4    | <b>6</b>                              | 5    | <b>166</b>                   | 56   |
| Voix  | <b>4</b>                      | 4    | <b>7</b>                              | 7    | <b>75</b>                    | 367  |
| CACES (conduite engins)                     | <b>10</b>                     | 4    | <b>19</b>                             | 20   | <b>48</b>                    | 372  |
| Travail en hauteur                          | <b>2</b>                      | 4    | <b>7</b>                              | 4    | <b>35</b>                    | 98   |
| Qualité de l'air intérieur                  | <b>1</b>                      | 0    | <b>1</b>                              | 0    | <b>28</b>                    | 0    |
| Autres                                      |                               | 18   |                                       | 4    |                              | 103  |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>284</b>                    | 207  | <b>763</b>                            | 471  | <b>15177</b>                 | 8587 |

Le nombre de formations, qui a significativement chuté depuis le début de la crise sanitaire, reste sensiblement moins élevé qu'avant cette période.

Les formations au secourisme restent les formations pour lesquelles les participants sont les plus nombreux, suivies des formations sur les RPS qui semblent en augmentation.

## 7 ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Les données du bilan sont extraites de la base de données ANAGRAM qui couvre le périmètre :

- **des personnels titulaires** (les personnels stagiaires étant assimilés aux personnels titulaires),
- **des personnels non titulaires recrutés sur un contrat à durée déterminée d'une durée égale ou supérieure à 12 mois à temps complet ou recrutés sur un contrat à durée indéterminée à temps complet** (Les ATMP des personnels sous contrat à temps incomplet ou inférieur à 1 an sont gérés par les caisses primaires d'assurance maladie).

### 7.1. Les accidents du travail et de service

#### 7.1.1. Les agents victimes d'accidents du travail (AT)

En 2021, **12345 agents titulaires ou non** de l'éducation nationale, soit **1,2 %** des agents du ministère, ont été victimes d'un accident du travail, de trajet ou en mission (fig. 1) ayant fait l'objet d'une reconnaissance.

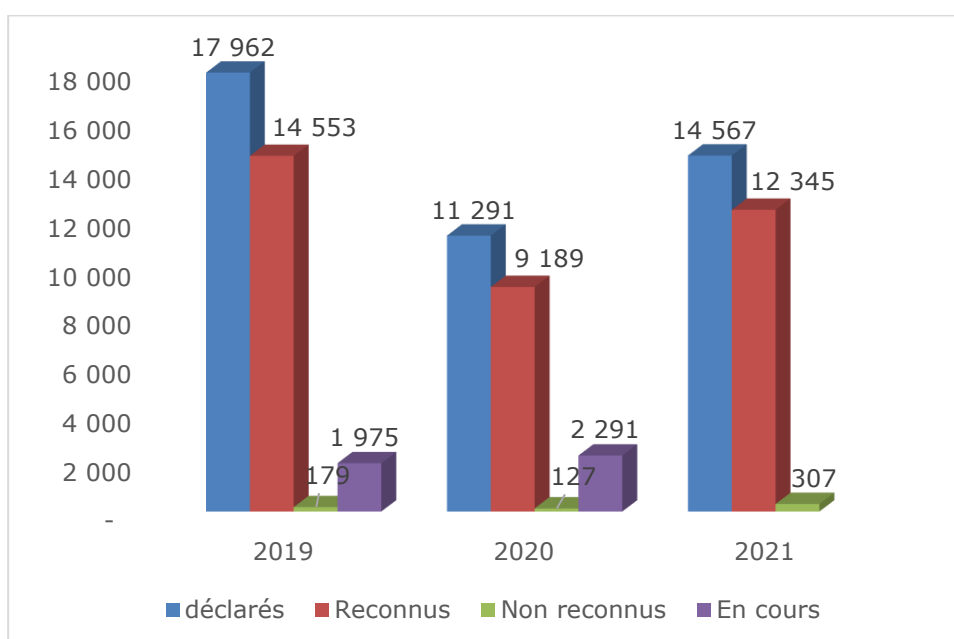


Fig. 1 : nombre d'accidents du travail ou de service

Les accidents reconnus avec arrêt de travail se répartissent en 69 % d'accidents **sur le lieu de travail**, 28 % d'accidents de **trajet** et 3 % d'accidents en **mission**.

Les **femmes**, qui représentent 80 % des agents, ont eu 80 % des AT.

Les accidents reconnus avec arrêt de travail (56.7 % des accidents) ont généré **194286 journées d'arrêt** de travail en 2021 (contre 149613 en 2020 et 216 441 en 2019).

La **durée moyenne** d'interruption temporaire de travail (ITT) en rapport avec le nombre d'accidents déclarés et reconnus en 2021 est de 17 jours pour les accidents de mission, 16 jours pour les accidents de trajet et 15 jours pour les accidents du travail (fig. 2)

Deux accidents de service ont conduit au **décès** de deux agents.

- **34,8 %** des accidents reconnus concernent des **enseignants du 1<sup>er</sup> degré** qui représentent **34,1 %** des agents du MENJ.
- **21,6 %** des accidents concernent les professeurs **certifiés, les adjoints d'enseignement et les PEGC** qui représentent **23,6%** des agents du MENJ.
- **6,6 %** des accidents concernent des personnels appartenant à des corps de la **filière administrative** qui représentent **5 %** des agents du MENJ.
- **6,9 %** des accidents concernent des **professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS)** et assimilés (AE d'EPS et CE EPS), qui représentent **2,9 %** des agents du MENJ.

- **5,9 %** des accidents concernent des **professeurs de lycée professionnel (PLP)**, qui représentent **6 %** des agents du MENJ.

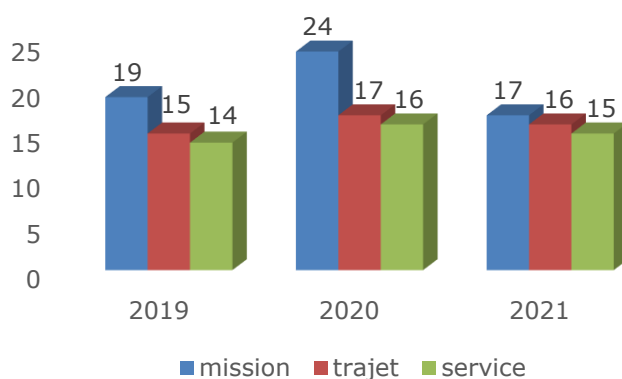


Fig. 2 : Évolution de la moyenne de jours d'arrêt de travail selon le type d'accident

### 7.1.2. Les circonstances des AT reconnus

#### Lieux des accidents :

Les principaux lieux d'accidents sont les suivants :

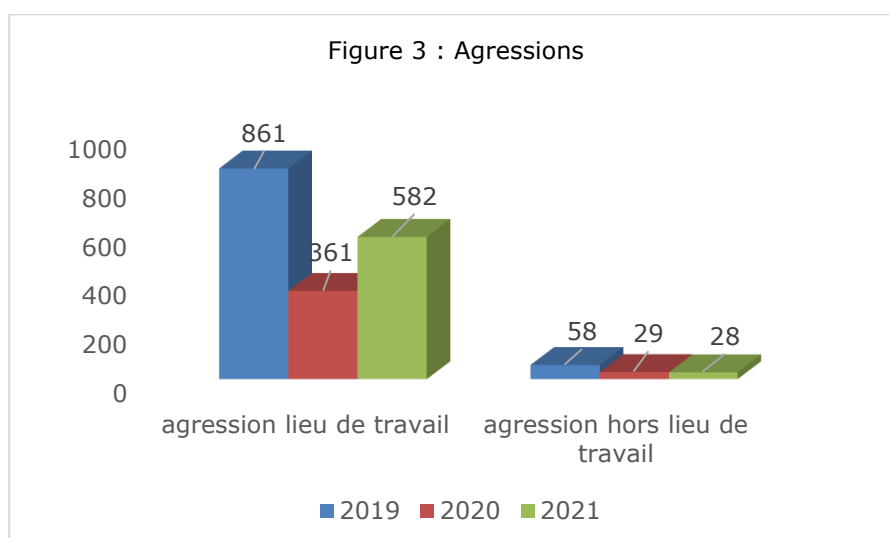
- La voie publique, les transports ou les parkings : 29%
- Les circulations ou les cours, 27%
- Les locaux de travail sans risques spécifiques (bureaux, salle de cours, ...) représentent 23% des accidents de travail reconnus
- Les gymnases, salles de sport, stade et terrains de sport : 7%
- Les locaux de travail présentant des risques spécifiques (ateliers, labos, ...) : 3%

Par ailleurs, 93 accidents déclarés en 2021 sont survenus au domicile de l'agent, contre 78 en 2020, et 24 en 2019.

Cette augmentation peut s'expliquer par le travail à distance durant la crise sanitaire et par le développement du télétravail.

#### Natures des accidents les plus fréquents :

- Les **chutes de plain-pied** et les **glissades** représentent 20,8 % des accidents
- Les accidents de la voie publique (piéton, vélo ou véhicule) représentent 19 % des accidents
- Contact avec des produits, substances, ou objet représentent 11 % des accidents
- Les **agressions** survenues sur le lieu de travail représentent 7.7 % des accidents déclarés et reconnus avec et sans arrêt de travail, contre 7,9% en 2020 et 6,3% en 2019, et 9.1% des accidents avec arrêt de travail. 83,7 % des agressions ont été reconnues en 2021, contre 74,9% en 2020 et 78% en 2019.

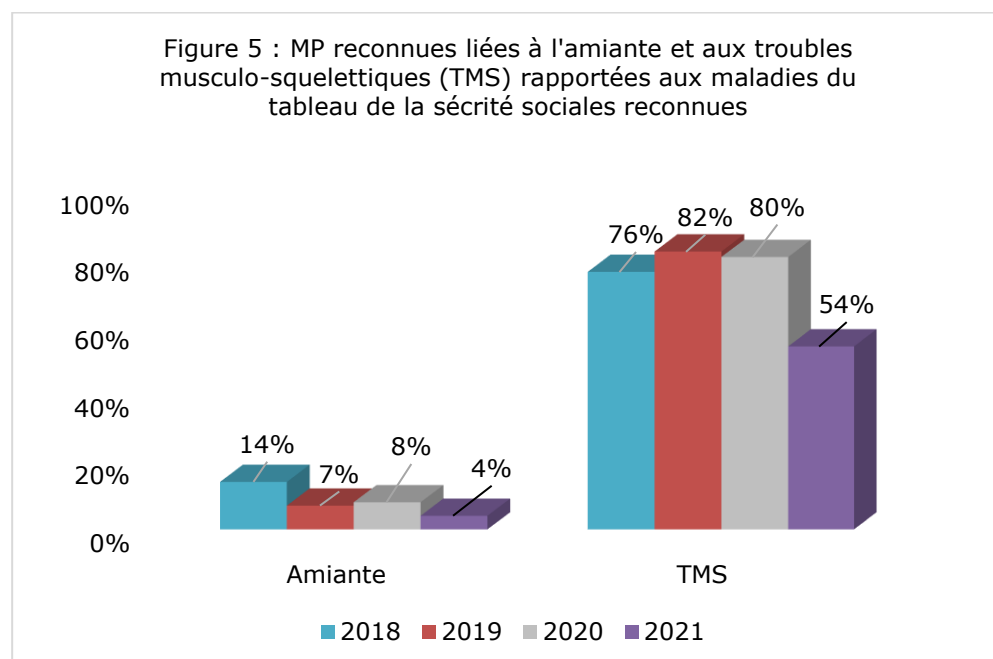
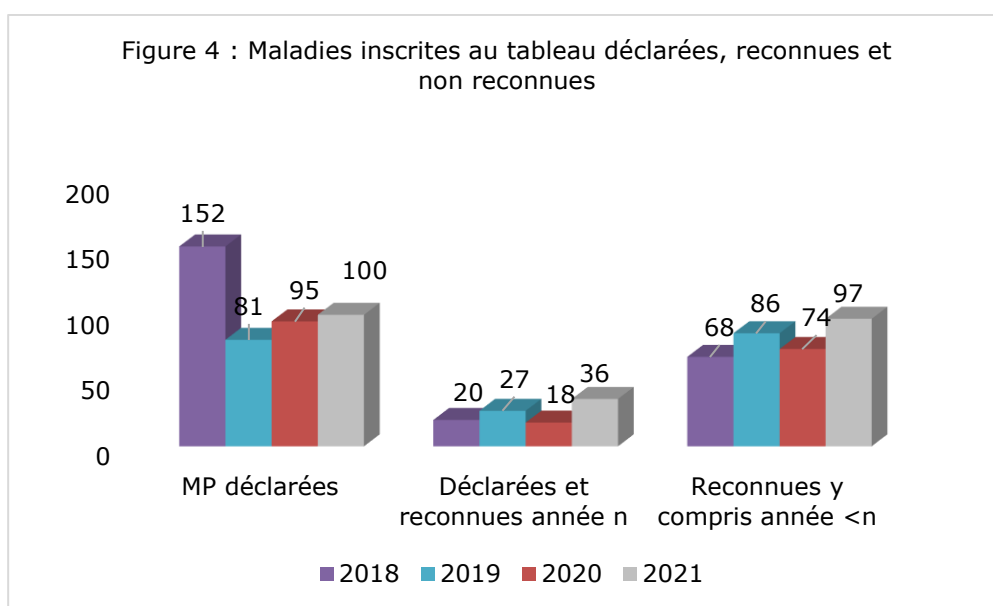


### Natures des lésions :

- Les lésions des accidents sont principalement des douleurs ressenties (19,65 %), des entorses (17,73 %), des contusions (17,53 %) ainsi que des fractures (7.39 %).
- Les troubles musculo-squelettiques tels que les cervicalgies, lumbagos ou sciatiques représentent 0,48 % des accidents.

### 7.2. Les maladies professionnelles

- 100 maladies professionnelles (MP) ont été déclarées en 2021 (fig. 4).
- 97 maladies professionnelles ont été reconnues en 2021 dont 63% avaient été déclarées antérieurement à 2021.
- Les MP liées aux **troubles musculo-squelettiques** (tableau 57, 97 et 98 du code de la sécurité sociale) sont les plus fréquentes. Elles représentent 54 % des MP reconnues en 2021 contre 80 % en 2020.
- Les MP liées à l'**amiante** (tableau 30 et 30 bis du code de la sécurité sociale) représentent 4% des MP reconnues en 2021 contre 8 % en 2020 (fig. 5).



Le nombre d'accidents de service ou du travail déclarés et reconnus, qui était en forte baisse en 2020, a augmenté en 2021 sans toutefois revenir aux chiffres antérieurs à la crise sanitaire.

Les enseignants d'éducation physique et sportive qui représentent moins de 3 % des personnels du ministère totalisent 6 % des accidents de service reconnus.

Les maladies professionnelles reconnues en lien avec les TMS représentent 54% des maladies reconnues en 2021 et celles en lien avec l'amiante représentent 4% de ces maladies.

## **8 Fonctionnement du CHSCT ministériel.**

### **8.1. Les réunions du CHSCTMEN**

Le CHSCTMEN s'est réuni six fois en 2021.

- 10 février, 23 mars, 20 mai, 8 juillet, 28 septembre et 3 décembre 2021.

Les procès-verbaux des réunions du CHSCTMEN et les avis adoptés par le CHSCTMEN sont téléchargeables sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) à la rubrique santé et sécurité au travail.

Dans le cadre des travaux du CHSCTMEN, neufs groupes de travail se sont réunis en 2021.

- 28 janvier, 12 février, 9 mars, 4 mai, 22 juin, 9 et 20 septembre, 4 octobre et 8 novembre 2021.

### **8.2 Les points examinés dans les réunions du CHSCTMEN et des groupes de travail**

Les points récurrents :

- le bilan santé et sécurité au travail 2020,
- le bilan des accidents de service, du travail et des maladies professionnelles 2020,
- le bilan de l'activité des inspecteurs santé et sécurité au travail 2019-2020,
- le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail 2020,
- les orientations stratégiques ministérielles de l'éducation nationale 2021-2022,
- le bilan 2020 des réseaux « Prévention, Aide et Suivi » (réseaux PAS),
- la synthèse des rapports d'activité des médecins de prévention 2020,
- le bilan 2020 du plan d'actions Handicap

Autres points :

Il convient d'abord de rappeler que dans le contexte inédit de crise sanitaire liée à la Covid-19, le CHSCTMEN a été amené à faire des points réguliers sur l'évolution de la crise sanitaire et sur les mesures de prévention afférentes mises en place par le ministère en charge de l'éducation nationale :

- Bilan de la crise sanitaire,
- Evolution de la situation sanitaire,
- Informations sur la situation sanitaire,
- Les conditions sanitaires de la rentrée scolaire
- Reconnaissance du covid comme maladie professionnelle,
- Points sanitaires à la demande des représentants du personnel.

Par ailleurs, le CHSCTMEN a également examiné les points suivants :

- Plan « égalité professionnelle »,
- Missions des référents des CHSCT sur les questions de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes,
- Droit d'inscription des personnels sur les registres santé et sécurité au travail (SST) dématérialisés,
- Modalités de signalement d'alerte,
- Conditions de travail des médecins du travail,
- Conditions d'exercice des personnels infirmiers,

- Guide de prévention des actes suicidaires,
- Application du CITIS,
- Point d'étape sur les travaux engagés par la cellule du bâti scolaire,
- Conditions d'organisation du baccalauréat,
- Conditions d'évaluation et de correction des épreuves anticipées de français,
- Difficulté de prise en charge des équipements de protections individuelles auditives des professeurs d'EPS.

### **8.3 Les documents élaborés**

- le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail 2020,
- les orientations stratégiques ministérielles de l'éducation nationale 2022.

## 9 Conclusion

Les éléments présentés dans les bilans annuels ministériels portant sur l'année 2021 montrent que, pour la deuxième année consécutive, les académies ont été mobilisées par la gestion de la crise sanitaire, ce qui a rendu plus difficile la mise en œuvre d'actions de prévention structurantes.

Les principales spécificités du bilan 2021 portent sur les points suivants :

- Le nombre de réunions plénières des CHSCT dédiées à la crise sanitaire reste important ; les visites des CHSCT qui avaient fortement baissé en 2020 reprennent ;
- Les signalements de dangers graves et imminents en rapport avec la crise sanitaire sont en forte baisse par rapport à l'année précédente ;
- La formation initiale des assistants de prévention des collèges et lycées est en nette progression, contrairement à celle des conseillers de prévention académiques et départementaux ;
- Le taux de réalisation des DUERP est en baisse pour les collèges et les lycées ;
- Les quotités de temps allouées aux assistants de prévention des circonscriptions sont en baisse ;
- Les accidents de service déclarés et reconnus augmentent mais restent en deçà des chiffres antérieurs à la crise sanitaire.

La prise en compte de certains risques professionnels demeure d'actualité :

- La prévention des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (VDHA) ;
- La prévention primaire des RPS ;
- La prévention des risques liés au bâti scolaire, notamment ceux liés aux épisodes climatiques extrêmes (canicules ou vagues de froid) ;
- La prise en compte des aspects de santé, de sécurité ou de conditions de travail en amont des changements organisationnels ;
- L'information des personnels sur les dispositifs, acteurs et instances de prévention, en particulier en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle (CITIS).